

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

INTITULÉ DU POSTE

Chargé de mission dans le domaine de la prévention et promotion de la santé

Références de rattachement au répertoire des emplois-types des administrations sanitaire, sociale, des sports, de la jeunesse et de la vie associative ⁽²⁾ :

Famille professionnelle ⁽³⁾ : Santé

Emploi-type ⁽⁴⁾ n°1 : Chargé de programmes de santé

Catégorie : A

Corps : Attaché ou IASS

Niveau d'emploi : 6 à 7 CCN

Cotation RIFSEEP : Groupe 3

AFFECTATION ADMINISTRATIVE ET GÉOGRAPHIQUE

Site : Siège site Lyon **OU** Siège site Clermont-Ferrand Délégation territoriale

Direction : Direction de la santé publique

Direction déléguée : Prévention et protection de la santé

Pôle : Prévention et promotion de la santé

Service / unité : Service prévention médicalisée et évaluation

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE D'AFFECTATION

Enjeux / missions du service d'affectation :

- Définit la stratégie régionale en matière de prévention et promotion de la santé, coordonne la mise en œuvre du PRS, assure le suivi des actions régionales
- Elabore et met en œuvre la stratégie sur les thématiques du cancer (dépistage et prévention), la lutte contre la tuberculose, les vaccinations, les infections sexuellement transmissibles, la santé sexuelle, la santé de la mère et de l'enfant, la promotion de la santé mentale et la prévention suicide
- Définit le programme sur l'éducation thérapeutique des patients
- Elabore les méthodologies et techniques d'évaluation en santé publique (PPS et environnement santé) sur les conventionnements, les appels à projets, suivi et financement des structures ressources
- Définit et suit le programme d'allocations de ressources

Effectif du service : 7 agents au sein d'un pôle de 17 agents

DESCRIPTION DU POSTE

Management : Stratégique Coordination Proximité

Nombre de personnes à encadrer : 1

Activités principales

- 1. Etre le référent thématique (en lien avec le(s) référent(s) médical(aux) et les membres de l'équipe) sur les thématiques : la santé de la mère et de l'enfant, la promotion de la santé mentale et la prévention du suicide, lutte contre les traumatismes et violences**
 - Définir les orientations régionales en lien avec le PRS
 - Piloter et participer aux groupes de travail régionaux / nationaux notamment dans le cadre de la mise en œuvre du PRS et des parcours
 - Animer le réseau des acteurs et les instances relevant des domaines thématiques attribués (participation à des groupes de projets, commissions spécialisées)
 - Coordonner les délégations départementales dans la mise en place des politiques de santé publique de la région (information, remontées des besoins, instruction des dossiers, soutien des équipes locales sur le champ de ses thématiques), participation aux réunions de filière PPS
 - Assurer une visibilité pour l'ensemble des partenaires internes et externes à l'ARS sur les thématiques notamment dans la gestion des bases de données d'observation : recueil des données existantes sur l'état de santé de la population, identification et mise à jour régulière des acteurs et des actions existantes, diffusion des informations réglementaires

- 2. Suivre les structures et les actions relevant de ses thématiques (en lien avec le(s) référent(s) médical (aux) et les membres de l'équipe**
 - Gérer l'allocation de ressources aux structures régionales
 - Participer le cas échéant aux instances de pilotage de ces structures
 - Contribuer à l'instruction, au suivi et à l'évaluation des actions soutenues par l'ARS dans les domaines concernés
 - Participer au développement et à la gestion de projets partenariaux

Ces attributions sont susceptibles d'évoluer en fonction des nécessités du service.

Activités annexes

- Participation aux inspections
- Participation aux astreintes

Spécificités du poste / Contraintes

- Déplacements dans la région et à Paris

Partenaires institutionnels (8)

- Opérateurs locaux de santé publique, associations et institutions spécialisées du domaine
- Organismes d'assurance maladie et collectivités territoriales
- Autres services de l'Etat

COMPÉTENCES REQUISES (10) (cf. Répertoire des emplois et dictionnaire des compétences)**Connaissances (10)**

E : expert (niv. 4) / M : maîtrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
<i>Connaissances en santé publique</i>		X		
<i>Connaissances du fonctionnement des structures et institutions intervenant dans le domaine de la prévention/promotion de la santé, des outils et acteurs intervenant dans la thématique</i>		X		
<i>Connaissances en méthodologie, conduite de projet et évaluation des actions de santé</i>		X		
<i>Connaissance des règles et outils de gestion des budgets d'intervention du domaine (bonnes connaissances budgétaires et comptables)</i>		X		

Savoir-Faire (10)

E : expert (niv. 4) / M : maîtrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
<i>Animer une équipe (cf. référentiel managérial de manager opérationnel) : capacité à rassembler une équipe de professionnels pour porter les objectifs de l'ARS</i>		X		
<i>Arbitrer : capacité à formuler un jugement équilibré et impartial et à prendre une décision raisonnée et pertinente qui tient compte des tenants et des aboutissants d'une situation professionnelle</i>			X	
<i>Déléguer : capacité à confier à un ou plusieurs agents tout ou partie d'une mission, dans un cadre préétabli, partagé et contrôlé. Peut contribuer au développement des compétences individuelles et collectives.</i>		X		
<i>Contrôler et évaluer</i>		X		

Savoir-Être (10)

E : expert (niv. 4) / M : maîtrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)
<i>Qualités pédagogiques</i>
<i>Aptitude à la communication et à la tenue de réunions, qualités relationnelles et d'animation (mise en place des politiques publiques)</i>
<i>Aptitude au travail en équipe</i>

POSITIONNEMENT DANS L'INSTITUTION

Lien hiérarchique : Missions exercées sous la responsabilité du responsable de service prévention médicalisée et évaluation et ou du chef de pôle

Lien(s) fonctionnel(s) : Missions exercées en lien avec le médecin référent sur ces thématiques